

Sanofi va acquérir Qunol®, une marque américaine à croissance rapide, spécialiste du « vieillissement en bonne santé »

- * L'opération enrichira le portefeuille de l'activité Santé Grand Public de Sanofi aux Etats-Unis avec Qunol®, une marque établie, rentable, qui affiche une croissance à deux chiffres et est leader sur le marché de la santé et du bien-être.
- * L'ajout des produits CoQ10 et Turmeric de Qunol renforcera la catégorie vitamines, minéraux et suppléments de l'activité Santé Grand Public de Sanofi, l'une des catégories du marché de la santé grand public qui affiche la croissance la plus rapide et la plus importante aux États-Unis.

Paris, le 28 juillet 2023. Sanofi annonce aujourd'hui avoir conclu un accord définitif en vue de l'acquisition de Qunol®, une marque américaine leader sur le marché de la santé et du bien-être. Cette opération renforcera la gamme des vitamines, minéraux et suppléments (VMS) de l'activité Santé Grand Public de Sanofi. Les VMS représentent l'une des catégories du marché de la santé grand public qui affiche la croissance la plus rapide et la plus importante aux États-Unis, en particulier dans le segment dynamique du « vieillissement en bonne santé ». Avec des produits comme CoQ10, pour la santé cardiovasculaire et Turmeric pour la santé des articulations, l'entité Santé Grand Public de Sanofi adjoindra à son portefeuille américain une gamme de produits établis et rentables, qui affichent une croissance à deux chiffres et font l'objet d'une demande croissante de la part des consommateurs pour la prise en charge d'affections chroniques. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la volonté de Sanofi de poursuivre des opportunités de croissance et de créer de la valeur pour son activité Santé Grand Public.

Julie Van Ongevalle

Vice-Présidente Exécutive, Santé Grand Public, Sanofi

« L'acquisition de Qunol enrichit notre portefeuille dans la catégorie « bien-être ». Elle cible tout particulièrement le segment en pleine croissance du « vieillissement en bonne santé » et comble une des lacunes de notre portefeuille aux États-Unis, nous donnant ainsi la possibilité de renforcer notre présence sur ce marché et de donner un coup d'accélérateur à notre croissance. Les VMS sont désormais des atouts incontournables pour la santé et le bien-être à l'heure où, depuis la pandémie, la prévention dynamique des problèmes de santé est devenue la norme. Nous sommes ravis d'accueillir Qunol dans nos rangs. L'intégration de ses produits dans notre portefeuille Santé Grand Public s'inscrit dans le droit fil de notre volonté de donner aux personnes les moyens de mieux prendre en main leur propre santé. »

Soutenus par des publications scientifiques, les produits CoQ10 et Turmeric de Qunol bénéficient tous les deux d'un solide positionnement sur le marché. La grande qualité et l'efficacité des produits Qunol leur ont permis de se forger un solide capital de marque auprès des consommateurs et des clients et de gagner leur fidélité dans des proportions supérieures à la norme. La marque Qunol tirera parti des ressources de l'activité Santé Grand Public de Sanofi pour étendre ses activités à d'autres affections chroniques et développer son empreinte en dehors des États-Unis.

Peter Boutros

Directeur Général, Qunol

« Nous sommes impatients de rejoindre l'équipe Santé Grand Public de Sanofi et de développer des synergies qui permettront de mieux faire connaître nos produits auprès des consommateurs et de notre clientèle. Avec Sanofi, nous avons désormais la possibilité de poursuivre notre croissance aux États-Unis et à l'étranger et de tirer parti de la puissance commerciale de l'activité Santé Grand Public de Sanofi. »

Modalités de la transaction

Sanofi a conclu un accord définitif en vue de l'acquisition de Qunol, sous réserve des conditions de clôture habituelles et, en particulier, de l'approbation des autorités compétentes. L'acquisition devrait être conclue au troisième trimestre de 2023.

À propos de Qunol

Fondée en 2006 dans le but de fournir des solutions de santé efficaces, étayées par des données scientifiques, Qunol est une entreprise leader du marché des VMS, positionnée au premier plan du segment à croissance rapide du « vieillissement en bonne santé ». Les produits CoQ10 et Turmeric de Qunol sont des solutions différenciées qui combinent des ingrédients de haute qualité avec une technologie d'absorption unique pour apporter un soutien puissant à la santé cardiaque et à la santé des articulations respectivement. Les produits de Qunol jouissent de plusieurs positions de numéro un parmi les principales salles de sport, grands distributeurs et enseignes commerciales en ligne d'Amérique du Nord.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY.

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.quendoul@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Tarik Elgoutni | + 1 617 710 3587 | tarik.elgoutni@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations concernant la mise sur le marché et autre potentiel de ce produit, ou concernant les recettes futures envisagées pour ce produit. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » ou « espérer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les actions et contretemps réglementaires inattendus, ou généralement des réglementations étatiques, qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ce produit, le fait que ce produit pourrait ne pas rencontrer un succès commercial, les risques liés à la capacité de Sanofi à réaliser l'acquisition selon les conditions ou le calendrier proposés, y compris l'obtention des autorisations réglementaires requises, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et l'analyse des données cliniques existantes relatives à ce produit, y compris postérieures à la mise sur le marché, les problèmes inattendus de sécurité, de qualité ou de production, la concurrence de manière générale, les risques associés à la propriété intellectuelle, à tout litige futur en la matière et à l'issue de ces litiges, l'instabilité des conditions économiques et de marché, l'impact que les pandémies ou toute autre crise mondiale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2022 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2022 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.